



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 20 JANVIER 2025 À 18H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu le **lundi 20 janvier 2025, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 :
Conseiller 4 : Michel André Emond
Conseillère 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Absences:

Stephen Ovans

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; le Directeur général, M. Daniel Leduc et la Greffière et Directrice générale adjointe, Madame Francine Crête sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte par la mairesse, Mme Christine McAleer, à 18h34

25-01-001

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout au point Varia :
13.1 - Resurfacement du plancher au Centre récréatif.

Le point varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2024;
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2024;
- 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2025 tenue le 11 décembre 2024;
- 3.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2024;
- 3.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1 Approbation des opérations financières;
- 4.2 PAVL (PPA-CE 2024) – Attestation et reddition de comptes;
- 4.3 TECQ 2019-2024 – Approbation et attestation de la 3^e programmation;
- 4.4 Journal Le Gleaner inc - Entente en regard à la publication d'information municipale pour l'année 2025;
- 4.5 Adhésion 2025 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
- 4.6 Adhésion 2025 à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ);
- 4.7 Adhésion 2025 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec (COMBEQ);
- 4.8 GORECYCLE – Entente de service pour la collecte des appareils ménagers/réfrigérants;
- 4.9 FQM - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec;
- 4.10 Confirmation d'embauche au poste d'ingénieure – Services techniques et travaux publics;
- 4.11 Autorisation de procéder à deux appels de candidatures pour combler les postes de technicien comptable et d'inspecteur municipal;
- 4.12 Autorisation de transmettre une demande d'aide financière pour l'embauche d'étudiants à l'été 2025 à « Emplois d'été Canada ».

5 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

6. CONSEIL MUNICIPAL

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Octroi de contrat pour l'achat de deux camionnettes;
- 7.2 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'équipements de sécurité pour les deux camionnettes;
- 7.3 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat d'équipements de déneigement pour le camion 6 roues;
- 7.4 Octroi de contrat - Remplacement des panneaux électriques – Garage 138A et Centre récréatif 87 rue Roy;
- 7.5 Autorisation pour l'achat d'un filet protecteur – Parc des Érables;
- 7.6 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'aménagement paysager et l'entretien des parcs et édifices municipaux;
- 7.7 Autorisation de procéder à la location d'une roulotte de chantier au garage municipal;
- 7.8 Octroi du contrat - Services professionnels pour les plans et devis pour la mécanique du bâtiment dans le cadre du projet « Travaux d'aménagement de l'Hôtel de ville – Mise aux normes » à la firme Diamètre expert-conseil;
- 7.9 Octroi de contrat pour la conception et confection d'une aire de jeux d'eau.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

- 8.1 Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague – Adhésion à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence et autorisation de signature.

9. URBANISME

- 9.1 Permis émis au mois de décembre 2024;
- 9.2 Demande de modification au schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Bibliothèque – Activités à venir au mois de janvier 2025;
- 10.2 Cardio Ormstown – Contribution financière 2025.

11. COMMUNICATIONS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1 Fondation Arthur-Pigeon – Demande de don;
- 12.2 Fondation éducative CVR, Ormstown Elementary School et Notre-Dame-du-Rosaire – Dons annuels;
- 12.3 Correspondance reçue de Mme Bourgoin en regard à la bibliothèque municipale.

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

25-01-002

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Emond**
et résolu à la majorité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 décembre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

25-01-003

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 9 décembre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

25-01-004 3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2025 tenue le 11 décembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 11 décembre 2024, pour l'adoption du budget 2025, tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

25-01-005 3.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 décembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 11 décembre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

25-01-006 3.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2024.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 16 décembre 2024 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

25-01-007 4.1 Approbation des opérations financières.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Emond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du Conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions;

D'APPROUVER la liste des opérations financières en date du 20 janvier 2025, jointe au présent procès-verbal à l'**Annexe A**, pour un montant total de 1 908 530,21\$ \$.

ADOPTÉE

25-01-008 4.2 PAVL (PPA-CE 2024) – Attestation et reddition de comptes.

ATTENDU la lettre de confirmation du 14 juin 2024, laquelle annonce une subvention au montant de 18 600\$ (Dossier : GVQ29799 – 69037 (16) – 20240416-014) dans le cadre du PAVL, sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la Ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2024** de l'année civile au cours de laquelle la Ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la Ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la Ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'elle a approuvé, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

POUR CES MOTIFS, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil de la Municipalité d'Ormstown approuve les dépenses au montant de 18 600,00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

25-01-009

4.3 TECQ 2019-2024 – Approbation et attestation de la 3^e programmation.

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce Guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre d'annonce de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse votant en faveur;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux n° 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre et autre écrit de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 3 comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les précisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

25-01-010

4.4 Journal Le Gleaner inc - Entente en regard à la publication d'information municipale pour l'année 2025.

ATTENDU QUE le journal Le Gleaner est distribué dans la région du Haut-Saint-Laurent et sur le territoire de la Municipalité d'Ormstown;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite entrer régulièrement en communication avec ces citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ENTÉRINER l'entente avec le journal Le Gleaner Inc., pour la publication d'une page d'information mensuelle en lien avec différents sujets d'actualité concernant la Municipalité d'Ormstown pour un montant forfaitaire annuel de 21 000\$, plus les taxes applicables.

QUE cette entente vient remplacer la parution d'un bulletin municipal mensuel pour l'année 2025 et qu'un envoi postal sera transmis à tous les citoyens afin d'expliquer la nouvelle procédure de communication écrite.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-702-90-340.

ADOPTÉE

25-01-011

4.5 Adhésion 2025 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

ATTENDU QUE le Directeur-Général doit maintenir ses informations et ses formations à jour;

ATTENDU les différents services d'accompagnement, d'informations et de formations offerts par l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil municipal autorise le Directeur général à adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADGMQ) pour l'année 2025 et défraie la cotisation au montant de 946\$, plus les taxes applicables.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-130-00-494.

ADOPTÉE

25-01-012

4.6 Adhésion 2025 à la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ).

ATTENDU QUE la Greffière et Directrice-générale adjointe doit maintenir ses informations et ses formations à jour;

ATTENDU les différents services d'accompagnement, d'informations et de formations offerts par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) ;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil municipal autorise la Greffière et Directrice générale adjointe à adhérer à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) pour l'année 2025 et défraie la cotisation au montant de 575\$, plus les taxes applicables.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-130-00-494.

ADOPTÉE

25-01-013

4.7 Adhésion 2025 à la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec (COMBEQ).

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal doit maintenir ses informations et formations à jour;

ATTENDU les différents services d'accompagnement, d'informations et de formations offerts par la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec (COMBEQ) ;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à adhérer à la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2025 et défraie la cotisation au montant de 380\$, plus les taxes applicables.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-610-00-494.

ADOPTÉE

25-01-014

4.8 GORECYCLE – Entente de service pour la collecte des appareils ménagers/réfrigérants.

ATTENDU QUE GoRecycle est un organisme reconnu pour la mise en œuvre, l'implantation et la gestion d'un programme de récupération et de valorisation des appareils ménagers réfrigérants comportant un réseau de Points de collecte sur l'ensemble du territoire de la province;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown souhaite et accepte d'opérer un point de dépôt de GoRecycle selon les conditions et modalités énoncées à l'entente;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le Directeur général à signer, au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown, une entente avec l'organisme GoRecycle afin d'être reconnu comme point de dépôt officiel de l'organisme.

ADOPTÉE

25-01-015

4.9 FQM - Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47%, mais que les hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables;

CONSIDÉRANT QUE la facture 2025 marque la fin de la période transitoire pour mener à un partage de 50-50 de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, entre le Gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation à 7% et d'un plancher à 2%;

CONSIDÉRANT QUE lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique avaient assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3% par année une fois la période transitoire terminée et que cette formule mettrait le monde municipal à l'abri de hausses de la nature de celles qui sont annoncées en 2025;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'inflation est maintenant de moins de 2%;

CONSIDÉRANT QUE les médias ont récemment fait état de la gestion du temps supplémentaire des policiers dans les régions, qui occasionne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités;

CONSIDÉRANT les questions légitimes de plusieurs élus concernant l'impact réel du nombre de postes de policiers non comblés et du recours important au temps supplémentaire alors qu'un service de police efficace demande de la stabilité et une présence communautaire développée de longue haleine;

CONSIDÉRANT la hausse inconsidérée des coûts de la Sûreté du Québec et leur impact sur la facture imposée aux municipalités;

CONSIDÉRANT que le monde municipal n'est pas impliqué dans la détermination des conditions de travail des policiers et la gestion de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de 444,8 M\$, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services.

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Emond**

QUE la Municipalité d'Ormstown demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel :

- De mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
- De conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, à la députée de la circonscription de Huntingdon, Madame Carole Mallette, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers.

ADOPTÉE

25-01-016 4.10 Confirmation d'embauche au poste d'ingénieure – Services techniques et travaux publics.

ATTENDU l'embauche d'une ingénieure aux Services techniques et travaux publics;

ATTENDU QUE la période de probation a été complétée avec satisfaction;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Madame Christine Rheault au poste d'ingénieure aux Services techniques et travaux publics pour occuper les fonctions et assumer les Rôle, Responsabilité et Tâches (RRT) généralement reconnus et octroyés à ces fonctions.

ADOPTÉE

25-01-017 4.11 Autorisation de procéder à deux appels de candidatures pour combler les postes de technicien comptable et d'inspecteur municipal.

ATTENDU QUE les postes de technicien comptable et d'inspecteur municipal sont actuellement vacants;

ATTENDU QUE l'administration doit procéder à l'embauche de deux ressources afin de combler ces deux postes;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à deux appels de candidatures pour combler les postes de technicien comptable et d'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

25-01-018 4.12 Autorisation de transmettre une demande d'aide financière pour l'embauche d'étudiants à l'été 2025 à « Emplois d'été Canada ».

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faire l'embauche d'étudiants pour divers postes à combler au cours de l'été 2025;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vador**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à déposer une demande d'aide financière pour l'embauche d'étudiants pour la saison estivale 2025 à « Emploi d'été Canada ».

ADOPTÉE

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet à traiter.

6. CONSEIL MUNICIPAL

Aucun sujet à traiter.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

25-01-019

7.1 Octroi de contrat pour l'achat de deux camionnettes.

ATTENDU QU'à la suite de la résolution 24-12-332, l'administration a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de deux camionnettes et qu'aucune soumission n'a été reçue en date du 13 décembre;

ATTENDU la résolution 24-12-362 du 16 décembre 2024, laquelle autorise l'administration à procéder à un nouvel appel d'offres;

ATTENDU QUE quatre offres ont été reçues, soit :

- Chevrolet Silverado 2024, au montant de 60 787,49 \$, taxes incluses, chaque véhicule
- Nissan Frontier 2024, au montant de 63 207,51 \$, taxes incluses, chaque véhicule
- Ford F-150 2024, au montant de 66 441,02 \$, taxes incluses chaque véhicule
- Dodge RAM 2024, au montant de 75 252 \$, taxes incluses chaque véhicule.

ATTENDU QUE « Valleyfield Chevrolet Buick GMC inc » est le plus bas soumissionnaire;

ATTENDU QU'après analyse de l'offre déposée par « Valleyfield Chevrolet Buick GMC inc », il est convenu que les spécifications des véhicules rencontrent les besoins nécessaires à l'accomplissement des travaux au Service des travaux publics,

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**

APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à l'achat de deux véhicules de marque Chevrolet Silverado 2024, chez Valleyfield Chevrolet Buick GMC inc., au montant de 60 787,49 \$ chacun, toutes taxes incluses et d'autoriser le directeur-général à signer les documents nécessaires, au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown.

QUE cette dépense soit payée à même l'excédent non affecté.

ADOPTÉE

25-01-020

7.2 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'équipements de sécurité pour les deux camionnettes.

ATTENDU l'achat de deux nouvelles camionnettes pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE les deux véhicules doivent être munis d'équipements de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vador**

APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'équipements de sécurité pour les deux camionnettes.

ADOPTÉE

25-01-021

7.3 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat d'équipements de déneigement pour le camion 6 roues.

ATTENDU QUE le nouveau camion 6 roues n'est pas conçu pour l'installation des équipements de déneigement installés sur l'ancien camion 6 roues ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Michel André Emond**

APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres pour l'achat de nouveaux équipements de déneigement.

ADOPTÉE

25-01-022 7.4 Octroi de contrat - Remplacement des panneaux électriques – Garage 138A et Centre récréatif 87 rue Roy.

ATTENDU QU'une visite des bâtiments municipaux a été effectuée par le technicien en prévention incendie de la FQM en novembre 2024 ;

ATTENDU QU'à la suite du dépôt d'un rapport thermique il a été déterminé que les panneaux électriques du garage situé sur la Route 138A et du Centre récréatif situé au 87 de la rue Roy, doivent être remplacés ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues, soit :

- Groupe SGM Inc. au montant de 7 124,00 \$ plus taxes
- Technivolt Électrique Inc. au montant de 9 500,00 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSE** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement des panneaux électriques au garage situé sur la Route 138A et au Centre récréatif, situé au 87, rue Roy à la firme Groupe SGM au montant de 7 124,00 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée aux postes comptables 02-320-00-522 (50%) et 02-701-20-522 (50%).

ADOPTÉE

25-01-023 7.5 Autorisation pour l'achat d'un filet protecteur – Parc des Érables.

ATTENDU QU'afin de protéger les résidences situées en bordure de la patinoire du Parc des Érables de tout bris, il y a lieu d'installer un filet protecteur ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉE par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à l'achat et l'installation d'un filet protecteur pour un montant de 1 485,00\$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputé au poste comptable 02-701-50-640.

ADOPTÉE

25-01-024 7.6 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'aménagement et l'entretien paysager des parcs et édifices municipaux.

ATTENDU QUE le contrat pour l'aménagement et l'entretien paysager des parcs et édifices municipaux est venu à échéance ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉE par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE MANDATER l'administration pour procéder à un appel d'offres pour l'aménagement et l'entretien paysager des parcs et édifices municipaux pour l'année 2025.

ADOPTÉE

25-01-025 7.7 Autorisation de procéder à la location d'une roulotte de chantier au garage municipal.

ATTENDU QU'une visite de d'évaluation du représentant en santé et sécurité au travail de l'APSAM a eu lieu à l'automne 2024 à la demande de la direction ;

ATTENDU QU'à la suite des recommandations émises, il y a lieu de modifier ou de relocaliser la cantine des travailleurs aux travaux publics ;

ATTENDU QUE le bâtiment dans lequel le garage municipal est situé n'appartient pas à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉE par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à la location d'une roulotte de chantier, au montant de 575\$ par mois, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputé au poste comptable 02-320-00-516.

ADOPTÉE

25-01-026

7.8 Octroi du contrat - Services professionnels pour les plans et devis pour la mécanique du bâtiment dans le cadre du projet « Travaux d'aménagement de l'Hôtel de ville – Mise aux normes » à la firme Diamètre expert-conseil.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a obtenu une aide financière, au montant de 99 969\$, dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

ATTENDU QUE cette aide financière et la mise aux normes viennent contribuer à l'amélioration des infrastructures municipales;

ATTENDU QU'après vérification avec Madame Julie Dagenais, architecte, et Monsieur André Pilon Jr., ingénieur en mécanique du bâtiment, des travaux de modification de l'Hôtel de Ville sont nécessaires afin de rendre accessible à tous, le sous-sol et le rendre ainsi conforme au Code national du bâtiment;

ATTENDU QUE l'installation d'un monte-personne sécuritaire fait partie des travaux de modification;

ATTENDU QUE la Municipalité doit s'adjoindre l'expertise d'une firme en ingénierie mécanique;

ATTENDU QUE les travaux visent principalement à conserver de manière adéquate les archives de la ville, et à mettre aux normes le bloc sanitaire;

ATTENDU QU'un contrat en ingénierie mécanique pour l'installation d'un monte-personne donnant accès au sous-sol à tous, a été octroyé à la firme Diamètre expert conseil au montant de 16 040 \$, plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE les travaux de mise aux normes du bâtiment doivent être faits en même temps que les travaux du monte-personne et qu'il est préférable que ces travaux soient effectués par la même firme;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER à la firme Diamètre expert conseil, ingénieurs mécaniques, le contrat en ingénierie mécanique nécessaire pour l'ajout de travaux supplémentaires de mise aux normes du bâtiment, au montant de 30 540 \$, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 23-020-00-722.

ADOPTÉE

25-01-027

7.9 Octroi de contrat pour la conception et confection d'une aire de jeux d'eau.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à un 2^e appel d'offres public dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) afin d'obtenir des soumissions pour la conception d'une aire de jeux d'eau ;

ATTENDU QUE selon l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec, le Conseil Municipal peut utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres en vertu duquel chacune obtient un nombre de points basé, outre le prix, sur la qualité ou la quantité des biens, des services ou des travaux, sur les modalités de livraison, sur les services d'entretien, sur l'expérience et la capacité financière requise de l'assureur, du fournisseur ou de l'entrepreneur ou sur tout autre critère directement relié au marché ;

ATTENDU QU'un comité de sélection s'est tenu le 20 janvier 2025 et que les offres reçues ont été analysées en regard des critères établis ;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues et que seules deux soumissions ont atteint le pointage intérimaire d'au moins 70% ;

ATTENDU QUE les résultats suivants ont été obtenus, lesquels incluent les taxes nettes :

RANG	ENTREPRISE	MONTANT NET	POINTAGE FINAL
1	Les industries Simexco inc.	600 003,75\$	81,15
2	Tessier Récréo-Parc	596 550,81\$	73,03

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Emond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER le contrat pour la conception et la confection d'une aire de jeux à la firme Les Industries Simexco inc, le soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final selon la qualité de l'offre présentée au montant de 600 003,75\$, incluant les taxes nettes applicables.

QUE cette dépense soit imputée pour un montant de 175 000\$ au surplus non affecté, poste comptable 21-711-00-000, et un autre montant de 125 000\$ au poste comptable 23-084-00-722.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

25-01-028 8.1 Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague – Adhésion à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence et autorisation de signature.

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Louis-de-Gonzague et d'Ormstown désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (R. L.R.Q., chapitre c-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal (R.L.R.Q., chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., chapitre S-3.4) permet d'établir un système d'entraide entre les services de sécurité incendie municipaux et d'en établir les conditions;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADHÉRER à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence avec la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, et d'autoriser la Mairesse et le directeur général à signer ladite entente, au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – Décembre 2024.

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois de décembre 2024.

25-01-029 9.2 Demande de modification au schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

ATTENDU QUE de nouveaux projets de développement industriel sont envisagés dans la municipalité;

ATTENDU QUE le périmètre urbain n'offre pas d'espaces vacants disponibles suffisants à des fins industrielles;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE DEMANDER à la MRC du Haut-Saint-Laurent de modifier le schéma d'aménagement révisé 145-2000 afin d'autoriser les usages industriels sur les lots 5 805 983, 5 805 984, 5 806 512, 5 806 514, 5 806 516 et 5 806 517.

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Bibliothèque – Activités à venir au cours du mois de janvier 2025.

La Mairesse mentionne qu'une exposition des tableaux de Mme Suzanne Breault, résidente d'Ormstown, aura lieu du 15 janvier au 26 février dans la Salle Bell à la bibliothèque.

De plus, le 22 janvier la bibliothèque recevra 1 200 nouveaux titres via l'échange avec le Réseau Biblio.

25-01-030 10.2 Cardio Ormstown – Contribution financière de janvier à juin 2025.

ATTENDU QUE Madame Lyne Paquet offre, pour le bénéfice des citoyennes et citoyens, une session de 20 cours de Multi-cardio de janvier à juin 2025;

ATTENDU QUE ces cours sont offerts au Centre Récréatif d'Ormstown;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCORDER une aide financière à Mme Lyne Paquet au montant de 1 700 \$ afin d'offrir une session de 20 cours de Multi-cardio, de janvier à juin 2025.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-20-490.

ADOPTÉE

11. COMMUNICATION

Aucun sujet à traiter.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

25-01-031 12.1 Fondation Arthur-Pigeon – Demande de don.

ATTENDU QUE l'intention du Conseil municipal est d'encourager tous les jeunes d'Ormstown ayant le statut d'étudiante ou d'étudiant par l'octroi de bourses d'excellence, peu importe les programmes dans lesquels ils sont inscrits;

ATTENDU QUE le Conseil municipal requiert que les bourses d'excellence offertes par la Municipalité soient remises aux finissants, sans distinction que le jeune fasse des études ou s'oriente vers des études collégiales, universitaires ou dans des programmes de formation professionnelle, chacune et chacun des étudiants pouvant exceller dans leur domaine respectif;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER une bourse d'excellence, au montant de 500\$, à l'École Arthur-Pigeon dans laquelle évolue des jeunes d'Ormstown, le critère premier étant que cette bourse soit remise à un jeune résidant à Ormstown.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-960.

ADOPTÉE

25-01-032 12.2 Fondation éducative école secondaire CVR École Élémentaire Ormstown (EOS) et École Notre-Dame-du-Rosaire.

ATTENDU QUE l'intention du Conseil municipal est d'encourager tous les jeunes d'Ormstown ayant le statut d'étudiante ou d'étudiant par l'octroi de bourses d'excellence, peu importe les programmes dans lesquels ils sont inscrits;

ATTENDU QUE le Conseil municipal requiert que les bourses d'excellence offertes par la Municipalité soient remises aux finissants, sans distinction que le jeune fasse des études ou s'oriente vers des études collégiales, universitaires ou dans des programmes de formation professionnelle, chacune et chacun des étudiants pouvant exceller dans leur domaine respectif;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Emond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER une bourse d'excellence à l'École secondaire Chateauguy Valley Regional au montant de 500\$; à l'École Élémentaire Ormstown au montant de 100\$ et l'École Notre-Dame-du-Rosaire au montant de 100\$ dans laquelle évolue des jeunes d'Ormstown, le critère premier étant que cette bourse soit remise à un jeune résidant à Ormstown.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-960.

ADOPTÉE

12.3 Correspondance reçue de Mme Jacqueline Bourgoin en regard à la bibliothèque municipale.

La Mairesse fait lecture de la correspondance reçue de Mme Jacqueline Bourgoin concernant la bibliothèque.

La Mairesse mentionne qu'il n'y a pas eu de décision prise et que le dossier est toujours à l'étude.

13. VARIA

25-01-033

13.1 Resurfaçage du plancher au Centre récréatif.

ATTENDU QUE le plancher du Centre récréatif a besoin d'être resurfacé ;

ATTENDU QU'une demande de prix a été reçue de la firme « Revêtements tennis Sud-Ouest inc. » ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER à la Firme « Revêtements tennis Sud-Ouest Inc. » le contrat pour l'entretien du plancher du Centre récréatif, soit de procéder au sablage du plancher, à l'application d'un revêtement en acrylique et du traçage des lignes de jeux tennis / pickleball pour un montant de 24 800\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent au micro, de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Mme Jacqueline Bourgoin demande que ses questions soient inscrites au procès-verbal.

- Advenant que la bibliothèque municipale soit déménagée au sous-sol de l'Hôtel de ville, elle demande que la Municipalité vérifie la capacité de la charge du monte-personne puisque la bibliothèque fait des échanges de livres à plusieurs reprises pendant l'année et que les employés ne peuvent pas lever les caisses dans lesquelles les livres sont livrés ;
- Elle mentionne également que l'arrière des étagères est en préfini collé et que les murs seront abîmés ;
- Mme Bourgoin mentionne que la bibliothèque a reçu 5 rubans ;
- Elle veut également savoir quelles sont les ouvertures de fenêtres au sous-sol ;
- Elle demande également de voir auprès du public si quelqu'un aurait un bâtiment à vendre ;

Il est mentionné que le Conseil a commencé en 2024 à tenir des discussions et que le dossier est en analyse. Toutes les vérifications seront analysées avant qu'une décision finale soit prise.

Cinq (5) autres questions sont posées et répondues.

25-01-034

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**

APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 19h45

ADOPTÉE

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête,
Greffière et Directrice générale adjointe

CERTIFICAT – Je, soussigné, Daniel Leduc, Directeur général, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

Daniel Leduc
Directeur général

Annexe A

Nom fournisseur	Description	Solde
9226-6444 QUÉBEC INC.	Divers articles de nettoyage	381,98\$
9483-3100 QUÉBEC INC.	Soudure & pièces flottes- nouv. panneau Borden	1 165,85\$
ADN COMMUNICATION	Alertes Municipales - Novembre 2024	83,34\$
AGENCE DENIS LEPINE INC.	Stéthophon & micro pr détection de fuites	4 047,12\$
ALI EXCAVATION INC.	Dispo. d'asphalte suite à des travaux	520,15\$
AL-JO CHAUSSURES	Alain Robidoux - Bottines CSA & caoutchouc	344,90\$
AL-JO CHAUSSURES	Marc Demers - Bottines CSA	217,29\$
BIONEST INC.	Entretien UV - 9 visites	3 079,85\$
BIONEST INC.	Entretien UV - 1 visite	331,32\$
BIONEST INC.	Entretien UV - 8 visites	2 748,53\$
BOTTIER DU CINQ (LE)	Stéphane Leclerc - Soulier sécurité cap d'acier	170,69\$
C. S. BRUNETTE INC.	Diesel - VEH #35	183,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 73,9 L - VEH #32	109,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 110,3 L - VEH #11	193,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #7	27,53\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 80,6 L - VEH #31	119,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 84,5 L - VEH #11	147,15\$
C. S. BRUNETTE INC.	Diesel - VEH #35	181,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 108,1 L - VEH #13	160,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 62,8 L - VEH #31	93,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 57,7 L - VEH #35	101,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Changer et balancer pneus hiver - VEH #37	80,48\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 102 L - VEH #33	180,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #32	117,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 14,2 L - VEH #205 - Pompiers	25,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 48,6 L - VEH #305 - Pompiers	85,00\$

C. S. BRUNETTE INC.	Essence 19,9 L - VEH #7	30,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 24 L - VEH #4	42,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 104 L - VEH #35	182,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 70,9 L - VEH #32	107,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 77,5 L - VEH #31	117,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 24,8 L - VEH #4	43,40\$
C. S. BRUNETTE INC.	Diésel - VEH #35	135,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 180,0 L - VEH #30	315,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 70,9 L - Camion #305 - Pompier	124,00\$
C. S. BRUNETTE INC.	Diesel 174,9 L - VEH #35	180,00\$
CARRIÈRE ALI INC.	18,36 Tonnes 0-3/4" - stock	498,17\$
CARRIÈRE ALI INC.	37,17 TM 0-3/4" - stock	1 008,58\$
CARRIÈRE ALI INC.	35,56 TM 0-3/4" - stock	964,87\$
CENTRE DU CAMION STE- MARTINE INC.	Rebâtir boîtier de direction - VEH #11	1 264,04\$
CONSTRUCTION DJL INC.	Colle asphalte, 8,22T EC-10 Edward & Derby	1 293,83\$
CONSTRUCTION DJL INC.	8,13 TM EC-10- Rues Borden, Lower et Liggett	1 074,97\$
CONSTRUCTION DJL INC.	8,05 TM EC-10 -Pont Ch. Island, rue Fulford	1 064,39\$
CONSTRUCTION DJL INC.	4,06 TM EC-10 - rue Fulford	536,82\$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	Repose pied- Isabelle & étiquette - HDV	108,05\$
CROIX- ROUGE CANADIENNE	Entente sinistrées - déc. 24 à nov. 25	799,80\$
DAGENAIS, J. ARCHITECTE & ASS. INC.	Assistance monte-personne - HDV	2 069,55\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Pr corriger lignes sur Upper Concession	18,69\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Balise & cônes pr arbres -HDV	42,37\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Adhésif pr bonhomme à eau - Borden	8,43\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Béton - rép. trottoirs rue Church	12,08\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Adaptateur prise ext. Et peinture Sous- sol - H.-V.	37,02\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Porte pour Caserne Pompier	1 102,24\$

D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Supports muraux - caserne	7,46\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Boîte de rangement (4) - Caserne	55,14\$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Boulons pr rangement	12,20\$
DHC Avocats	Serv. Juridiques (Jeannine Clément et Louis Drapeau)	2 272,20\$
DHC Avocats	Serv. Juridiques (Gestion ImSeel inc.) Nov. 2024	2 190,27\$
DHC Avocats	Serv. Juridiques (J. Clément et L. Drapeau - Nov 24)	2 122,22\$
DISCAIR PRODUCTIONS	Webdiffusion 2 séances du conseil 9 et 11 déc. 24	2 184,53\$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	Services juridiques - Dossier #69019	287,44\$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 265,10 L - Garage 201	258,55\$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 540,60 L - Garage 201	514,18\$
ENSEIGNES DUMAS	4 Enseignes remonte glissade - parc M Dumas	312,73\$
ENVIRONOR CANADA INC.	Séquestrant - Station Dumas (7x20L)	2 942,56\$
EPSI (Évaluation Personnel Sélection Intern.	Plateforme de base - R.H.(évaluation de personnel)	172,46\$
EPSI (Évaluation Personnel Sélection Intern.	Évaluation - Comm., comptabilité, urbanisme - R.H.	235,70\$
ÉQUIP. ALBERT BILLETTE INC. (LES)	Entretien fin de saison - VEH #29	344,90\$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Fer angle pr boîte - VEH #33	125,21\$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Fer - pr modif. rampe conteneur Écocentre	61,46\$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Pièces - Aile de la charrue - VEH #11	107,47\$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	1 plaque fer pr aile du VEH #11	17,25\$
ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	Toggle, quick connect & M-O Massey - VEH #30	7 363,24\$
ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	Clevis pin +trois point - VEH #30, 33 et 34	114,72\$
ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	CRÉDIT - Retour 3 point VEH #30 + frais retour	(43,83)\$
ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	Clevis VEH #33 et #34	50,48\$
ÉQUIPEMENTS QUINTON INC.	Location conteneur - H-V du 16 déc 24 au 15 jan. 25	201,21\$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau potable - 87 Roy et 5 rue Gale	123,02\$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau potable- Gale, Cross, Roy, Fulford...	1 371,08\$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau brute - Poste Madeleine	378,27\$

EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Neige Usée Wellington, Roy	278,24\$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Usine d'épuration - Effluent	496,69\$
EXPERTPREVENTION	426 Visites résidentielles	6 390,00\$
FERMES B & E	2 pesées pr Équip. à neige	34,49\$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	1 - avis de mutation	6,00\$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE	9 - Avis de mutation	54,00\$
G.P. AG DISTRIBUTION	2 crochets, 1 lumière - REP VEH #4	70,27\$
G.P. AG DISTRIBUTION	Attache pour remorquage - VEH #30	65,51\$
GARAGE S.D. INC.	Réparation crevaison - VEH #32	17,25\$
GARAGE S.D. INC.	Réparation crevaison - VEH #18	17,25\$
GARAGE S.D. INC.	Changer batterie, vérif syst. De charge - véh 32	307,77\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 54,576 L - VEH #34	96,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 64,043 L - VEH #32	96,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 75,611 L - VEH #34	133,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 80,159 L - VEH #34	141,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 84,369 L - VEH #13	129,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 68,221 L - VEH #33	120,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 62,501 L - VEH #7	109,94\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 83,570 L - VEH #34	147,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 89,261 L - VEH #33	157,01\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 105,173 L - VEH #34	185,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 124,503 L - VEH #34	219,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 110,858 L - VEH #33	195,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 124,503 L - VEH #28	219,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 62,536 L - VEH #34	110,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 129,630 L - VEH #11	228,02\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 105,173 L - VEH #33	185,00\$

GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 22,103 L - VEH #21	38,88\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 25,014 L - VEH #34	44,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 57,419 L - VEH #34	101,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 102,899 L - VEH #33	181,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 77,829 L - VEH #32	119,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 104,644 L - VEH #13	160,00\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 70,179 L - VEH #11	125,55\$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 66,269 L - VEH #31	100,00\$
GÉANT DU CONTENEUR (LE)	2 conteneurs écocentre - 1 & 18 nov. 2024	2 315,31\$
Gestion Écono Plus Inc.	Frais mensuel repérage GPS - du 1er au 21 déc. 2024	151,54\$
Gleaner, The	Vœux de Noël 2024	137,97\$
GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD.	Fin de contrat - Production du 3 juin INC.	23,34\$
GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD.	Avis infraction- Permis 2023-09-0013	15,93\$
Gravité Média Web	Avis public - Appel d'offres des jeux d'eau	547,47\$
Gravité Média Web	Avis public - Appel d'offre Jeux d'eau	556,52\$
GROUPE ABS INC.	Supervision travaux remblayage/pavage Upper Concession	10 561,64\$
GROUPE ABS INC.	Supervision travaux remblayage/pavage Upper Concession	10 026,41\$
GROUPE BRUNET/BETON BRUNET LTÉE	20 Blocs - Écocentre pr recyclage des pneus	1 753,37\$
GROUPE MOÏSE	Ent. Système ventilation HDV	241,45\$
GROUPE MOÏSE	Entretien Syst. Clim/chauffage - HDV	2 836,37\$
GROUPE SGM INC.	Éclairage de rues - entretien oct. 2024	8 368,79\$
HARNOIS ÉNERGIES INC.	981,7L essence éthanol - Génératrice Madeleine	1 720,95\$
ICS Inc.	Facture annuelle logiciel - Sauvegarde - 2025	2 822,64\$
ICS Inc.	Ajout 2 licences M365 - 11 mois	481,87\$
Identité Québec	Vérif. antécédents - Isabelle Tanguay, M-A. Picard-P.	120,01\$
Identité Québec	Vérif. antécédents - Mathis Maisonneuve	60,01\$
IGA ORMSTOWN	Repas - séance travail budget	231,81\$

IGA ORMSTOWN	Café, crème - Hôtel de Ville	68,30\$
IGA ORMSTOWN	Café, lait - Hôtel de Ville	13,78\$
IGA ORMSTOWN	Café - Garage 201	15,77\$
IGA ORMSTOWN	Café, Crème - Hôtel de Ville	63,21\$
INFOTECH	Enveloppes, comptes taxes 2025, chèques, Permis	5 522,28\$
JALEC INC.	Réparation radio - Pompiers	210,98\$
JALEC INC.	20 Accès réseau (17 mobiles, 3 portatifs) - DÉC 2024	343,78\$
KEBECHEM	Pièces mélangeur statique usine Dumas	145,53\$
Laboratoires de la Montérégie Inc.	Analyse sols - Ancienne piscine centre réc.	14 998,49\$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	13 livres - Bibliothèque	188,37\$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	1 livre - Bibliothèque	13,64\$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	Jeux et casse-têtes - Bibliothèque	185,57\$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	1 DVD - Bibliothèque	31,03\$
LIBRAIRIES BOYER	28 livres - Bibliothèque	603,97\$
LIBRAIRIES BOYER	1 jeu et 3 casse-têtes - Bibliothèque	76,18\$
LIBRAIRIES BOYER	17 livres - Bibliothèque	319,73\$
LIBRAIRIES BOYER	4 livres - bibliothèque	40,89\$
LIBRAIRIES BOYER	16 livres - bibliothèque	347,90\$
LIBRAIRIES BOYER	28 livres - Bibliothèque	541,21\$
LOGIAG	MAJ ref. Puits #9 - compensation de 2018	1 287,72\$
LONGUS/RENÉ RIENDEAU (1986) INC.	Support de sécurité - VEH #35	1 013,85\$
LONGUS/RENÉ RIENDEAU (1986) INC.	Rétroviseur - VEH #35	100,67\$
M.R.C. HAUT SAINT LAURENT	Corr tarif demandes de révision - selon reg MRC	532,80\$
MARTECH INC.	2 Enseigne pr école Jean XXIII	71,28\$
MARTECH INC.	Balise piétonnière rue Gale	457,03\$
MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	Réparation aqueduc Fulford	2 095,72\$
MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	Réparation aqueduc - Church (coin CIBC)	2 181,66\$
MCCLINTOCK, LES ENTREPRISES	Bris aqueduc rue Church - Rona	859,45\$

NETCCL.COM inc.	Remplacer câblage informatique et ajouter des ports HDV	4 820,62\$
O-MAX INC	Articles nettoyage et casque sécurité, veste circ ...	516,57\$
PETRO-CANADA	Essence 112,887 L - VEH #11	203,08\$
PETRO-CANADA	Essence 54,762 L - Pompiers # 505	83,73\$
PETRO-CANADA	Essence 74,573 L - VEH #13	114,02\$
PHANEUF ÉQUIPEMENT AGRICOLE	Maintenance & ch huile- VEH #35	1 063,80\$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Corr frais enviro ref fact # 10425753	4,83\$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Ens extr vis/mèches rép. Blade avant - VEH #30	48,97\$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Crayon marqueur pour acier - VEH #11	13,44\$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Fusibles verre - VEH #4	4,79\$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Fusible, interrupteur, PCMO - VEH #4	31,37\$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Pompe égout, + pièces - Poste Borden	938,35\$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	soupape, coude, mamelon etc - Poste Dumas	118,13\$
QUINCAILLERIE MACHABÉE	Soupape & mamelon- Poste Dumas	30,11\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	32 Chlore liquide - EAU Dumas	1 066,60\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Peinture pr Hôtel de Ville	42,53\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Pompe pied - Puit Madelaine	118,40\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	5 cônes pr arbres H.-V. - Pile pr diffuseur Centre réc.	61,71\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 gants cuir pr soudure & gants tricot - Garage 201	65,46\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	6 pièges à souris - Grenier H.-V.	15,49\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Pompe pied - Puits #4	118,40\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	2 bâches - Tracteur à gazon, aspirateur à feuilles	8,92\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 cruches eau 18L - Garage 201	23,28\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Niveau magnét., Attache réutil, pile - Usine épuration	29,48\$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Décapant - test lignage plancher Centre récré.	69,14\$
RATTE, MAGASIN F.	4 stylos - Hôtel de Ville	21,57\$
RATTE, MAGASIN F.	Cartes affaire, piles - Hôtel de Ville	34,56\$

RATTE, MAGASIN F.	Diffuseur et recharges - Odeurs Centre récréatif	134,02\$
RATTE, MAGASIN F.	Correcteur & stylos - Garage 201	19,97\$
RATTE, MAGASIN F.	Poubelle à pédale - Salle du conseil	27,58\$
RATTE, MAGASIN F.	2 Set lumières Noël pr sapin - HDV ext.	45,97\$
RATTE, MAGASIN F.	2 pr crampons pr surveillant patinoire	32,17\$
RATTE, MAGASIN F.	Stylos, post-it, protecteur feuilles - Garage 201	16,94\$
RATTE, MAGASIN F.	5 btes Chemises Lég pr fournisseurs, 2 stylos	219,07\$
RATTE, MAGASIN F.	Tissu pr Drapeaux - Zone avertissement rang	241,11\$
RATTE, MAGASIN F.	4 stylos - Hôtel de Ville	10,53\$
RATTE, MAGASIN F.	2 stylos - Hôtel de Ville	5,27\$
RATTE, MAGASIN F.	Arrosoir 2 Gal - Hôtel de Ville	18,36\$
RÉAL VIAU (1990) INC.	2 Peinture aérosol pour la boîte à BEN	135,56\$
Réseau Information Municipale	Offre emploi - Directeur culture, loisirs	201,21\$
Réseau Information Municipale	Offre emploi - Directeur urbanisme	201,21\$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	154,9 TM ordures - Octobre 2024	48 082,44\$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	4 collectes recyclables - Novembre 2024	16 253,47\$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	3 Collectes feuilles - réso #24-11-277	4 024,13\$
SANIBERT	Location 1 toilette 4 sem - Parc Lindsay-Cullen	194,82\$
SANIBERT	Location 1 toilette 4 sem - Écocentre - 9 St-Paul	194,82\$
SANIBERT	Location 2 toilettes 4 sem - Parc Baseball	389,66\$
SANIBERT	Location 1 toilette 1 sem - Parc Lindsay-Cullen	62,82\$
SANIBERT	Location 2 toilettes 1 sem - Parc Baseball	69,17\$
SANIBERT	Location 1 toilette 1 sem - Écocentre	34,58\$
SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	Changer 7 bonhommes à eau et localiser 1	4 467,18\$
SERVICES DE REBUTS SOULANGES INC.	Changer 3 bonhommes, nettoyer 2 stations, rinçage réseau	6 765,76\$
SERVICOFAX	2660 copies couleur, 4041 copies N&B - oct/nov 2024	256,36\$
SERVICOFAX	2922 copies couleur, 7807 copies N&B - nov/déc 2024	316,85\$

SHELLEX GROUPE CONSEIL	Réfection rang Upper Concession 23-05-173	13 423,33\$
SHELLEX GROUPE CONSEIL	Réfection rang Upper Concession 23-05-173	2 716,29\$
SHELLEX GROUPE CONSEIL	Dossier ALI - Répondre questions préparation dossier	929,00\$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	2 écrans 24" LG Finances, 1 câble 10'	456,99\$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Web cam pour salle du Conseil	2 414,46\$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Support 2 écrans pr Isabelle communication	68,97\$
STELLEM (une division d'EMCO Corporation)	Restauration borne incendie - 15 rue Cross	3 297,89\$
TBL Telecom	Accès Internet Fibre - Décembre 2024 HDV	1 014,08\$
TBL Telecom	Configurer message congés fériés Noël	172,46\$
TECH-MIX, Division BauVal Inc.	10,29 T - Asphalte Top-Mix	1 798,30\$
TECH-MIX, Division BauVal Inc.	7,79 T - Asphalte Top-Mix - Cold patch	1 361,39\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Éclair, chauff G- 201 & Stat Madel. & Compt Parc L.-C.,	970,83\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Réfection panneau de contrôle - poste Borden	50 589,00\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Trouble éclairag. Cent. Réc. Remp. Flotte S. Hector	394,32\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Rempl 4 led: Biblio, C. Récré, Caserne	1 239,39\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Télémetrie des postes - Décembre 2024	243,52\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Vérifier chauffage réservoir Madeleine	241,45\$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC.	Réparation éclairage Centre récréatif	1 310,40\$
TELMATIK	Appels d'urgence - Décembre 2024	86,23\$
W. CÔTÉ & FILS LTEE	Adaptateur aile et ressort - VEH #11	1 365,81\$
WOLTERS KLUWER QUÉBEC LTÉE	Manuel de l'Élu Municipal - M-A Emond conseiller 5	178,76\$
Paiement à effectuer		314 595,91\$

Salaire à autoriser au **238 324,70\$**

ALI EXCAVATION INC	Pavage Upper Concession réso 24-	1 112 884,00\$
Bell Canada	Internet Bibliothèque 23 oct. - 22 no	174,18 \$
BELL Canada	Internet Bibliothèque - 23 nov au 22	168,96\$
BELL MOBILITE	Ligne cellulaire traitement aqueduc & DG	66,14\$
BELL MOBILITE	Ligne cellulaire traitement aqueduc & DG	66,46\$
BELL MOBILITE	Ligne cellulaire traitement aqueduc	186,08\$
CAISSE DESJARDINS	RÉER Desjardins novembre 2024	4 885,82\$
Centre de Ressources Familiale	Contrib. financière - Fête Noël/Cade	500,00\$
Centre Jean-XXIII	Contribution financière - Dîner Noël	250,00\$
CIBC BANQUE IMPÉRIALE CO	RÉER CIBC - novembre 2024	350,00\$
COMPLEXE MEDICAL ORMST	Loyer Bibliothèque - Décembre 2024	9 627,92\$
COMPLEXE MEDICAL ORMST	Loyer Bibliothèque - Janvier 2025	9 627,92\$
DIAMETRE EXPERT CONSEIL	Ouverture dossier - Ajout d'un mont	5 173,88\$
DIVERS - EMPLOYÉ	Remb-ustensiles, savon vais. - S. G	1 178,10\$
DIVERS - EMPLOYÉ	Sylvain Gagnier-Dollarama-2 Rall. É	10,93\$
DIVERS - EMPLOYÉ	Érica - Remb. Best Buy - Chaise bur	249,99\$
DIVERS (FOURNISSEURS)	Construction EXA - Remb. Dépôt pe	1 000,00\$
École Notre-Dame-du-Rosaire	Contribution financière - Dîner Noël	250,00 \$
École sec. Régionale Châteaug	Contribution financière - Dîner Noël	250,00\$
Forgues Diane	Factures multiples	5 830,66\$
Forgues Diane	Services consultation - 9,10,11,16,1	4 355,71\$
FOURNIER ALAIN	Entente fin de contrat	17 107,56\$
FOURNIER ALAIN	Renonciation au droit à la réintégrati	32 214,00\$
GESTION MSDM INC.	Loyer Garage 201 - Décembre 2024	2 563,94\$
GESTION MSDM INC.	Loyer Garage 201 - Janvier 2025	2 563,94\$
Forgues Diane	Srvs consultation - RH Oct et Nov 2	9 471,00\$
HYDRO-QUEBEC	299 000 771 848 (2024-11-14)	8 949,34\$
HYDRO-QUEBEC	299 000 772 028 (2024-12-04)	7 238,29\$
La Bouffe Additionnelle	Contribution Financière - Paniers de	500,00\$
MINISTRE DES FINANCES	Renouvellement carte eau potable -	129,00\$
MINISTRE DU REVENU	DAS PROV. Du 16 au 30 nov. 2025	19 439,81\$
MINISTRE DU REVENU	DAS PROV. DÉC (du 1er au 15)	19 430,69\$
MINISTRE DU REVENU	DAS Prov. Déc. 2024 (du 16 au 31)	28 620,52\$
ORMSTOWN ELEMENTARY S	Contribution financière - Dîner Noël	250,00\$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 18 nov au 1er	1 370,00\$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 2 au 15 déc.	1 370,00\$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager du 16 déc. 24 au	1 370,00\$
PAQUET, LYNE	Cours Cardio centre réc. - Sept. à D	1 190,00\$
QUADIENT CANADA LTÉE	Timbres - Comptes taxes et autres	4 599,00\$
RECEVEUR GENERAL	DAS FED. NOV. 2024 rég	15 141,46\$
RECEVEUR GENERAL	DAS FED. NOV. 2024 occ	2 115,48\$
RECEVEUR GENERAL	DAS Féd Déc. 2024 rég	19 413,42\$
RECEVEUR GENERAL	DAS Féd Déc. 2024 occ	1 514,79\$
Résidence-Elle du Haut Saint-L	DON Commémoratif - Honneur Maurice Filion	100,00\$
ROBIDOUX ALAIN	A. Robidoux - Remb. Tigre Géant - P	148,48 \$
VISA DESJARDINS	Paiement visa Daniel Leduc	1 712,13\$

Total paiement émis durant le mois **1 355 609,60\$**

GRAND TOTAL **1 908 530,21**

